



D.2025.04.02.3.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 2 Avril 2025

3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITE

3.2 – Cohérence Urbanisme – Mobilités : Avis sur le projet arrêté d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Les Varennes.

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha		X (M. Bolzan)	
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
GRASS Francis		X (M. Jop)	
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Cadre législatif

La commune de Les Varennes a transmis à Tisséo Collectivités, pour avis sous trois mois, le projet de révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), arrêté par délibération de son conseil municipal en date du 12 février 2025.

Consulté en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), en charge du suivi et de la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU), Tisséo Collectivités donne son avis sur les projets de PLU en s'assurant de la prise en compte des orientations générales du PDU opposable et de la structuration du réseau de transports en commun existant et à venir.

Synthèse du projet

La commune de Les Varennes, membre de la communauté d'agglomération du Sicoval, compte 261 habitants en 2021. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande agglomération toulousaine identifie la commune de Les Varennes comme un territoire de « développement mesuré » soit une densité prescrite comprise entre 10 et 15 logements/ha.

L'élaboration du PLU de Les Varennes porte les objectifs généraux suivants :

- Sauvegarder la qualité de vie d'un village ancien situé dans une zone rurale ;
- Maîtriser le développement de l'urbanisation de la commune ;
- Rechercher un développement urbain équilibré et harmonieux pour la commune ;
- Maintenir et développer la cohésion sociale au sein du village ;
- Inscrire le développement de la commune dans une démarche de développement durable ;
- Mettre en valeur les atouts du village ;
- Permettre la réalisation d'aménagements ou d'équipements publics en adéquation avec les besoins de la population ;
- Contribuer, en tenant compte des spécificités de la commune, aux objectifs communs (notamment au regard du PLH) ;
- Favoriser le développement des technologies numériques.

Dans ce contexte, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU se décline selon 2 axes :

- Axe 1 : Permettre un développement urbain maîtrisé et structurer le centre villageois
- Axe 2 : Préserver le cadre de vie et la biodiversité

Les recensements INSEE depuis 1968 font apparaître une évolution démographique en forte progression sur la commune de Les Varennes. La commune de Les Varennes comptait 93 habitants en 1968. Sa population a été multipliée par trois en cinquante ans pour atteindre 261 habitants en 2021. Le scénario retenu a été établi sur la base de la démographie observée entre 2010 et 2021. La commune souhaite maintenir une dynamique démographique en adéquation avec ses capacités fixée aux alentours de 1,6 % par an soit une augmentation moyenne de la population d'environ 4,2 habitants par an. La population de Les Varennes atteindra ainsi 340 habitants à l'horizon 2040. L'accueil de cette croissance démographique est programmé par la production d'environ 34 nouveaux logements soit une moyenne de 2,26 logements par an.

En matière de mobilité, le rapport de présentation du PLU identifie les enjeux suivants :

- Des orientations communales et intercommunales pourraient permettre de renforcer l'usage des transports en commun vers les pôles économiques et les communes proposant une offre locale en commerces et services répondant aux besoins de la population.
- Mettre en adéquation le traitement et l'aménagement des voies avec les fonctions qu'elles assurent ou que l'on souhaite leur faire assurer.
- Maintenir une offre de stationnement satisfaisante
- Renforcer le maillage piétons/cycles dans le village et vers les équipements.

La section « Améliorer et sécuriser les déplacements » de l'AXE n°1 du PADD, dédiée aux mobilités, définit les orientations de la commune :

- Aménager et sécuriser les voies en fonction de leurs usages ;
- Aménager des liaisons douces, notamment vers les équipements et espaces publics ;
- Maintenir une offre de stationnement suffisante et adaptée.

Avis de Tisséo Collectivités

Le PLU prend en compte les orientations du Plan de Déplacements Urbains opposable :

- Développement urbain majoritairement resserré autour du centre historique par la densification des zones déjà urbanisées et en extension le long des axes supports de transports en commun.
- Gestion de la circulation et du stationnement.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : EMET un avis favorable au projet d'élaboration du PLU de Les Varennes.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES